



**COMMUNE  
SAINT-MARTIN  
VALMEROUX**

## **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-MARTIN VALMEROUX**

*Procès-verbal - Réunion du Conseil Municipal*

*Séance du 27 novembre 2020 à 20h30*

**Conseillers municipaux présents :**

**Présents :**

M. Christian FOURNIER,  
Mme Yvette MARTIN,  
M. Gilbert CHABRIER-JOURNIAC,  
M. Michel DELMAS,  
M. André GASTON,  
Mme Catherine DUFFAY,  
M. Olivier CHÂTEAU,  
Mme Cécile BADUEL,  
Mme Élise LAJARRIGE,  
M. Philippe RAVIT,  
M. Jean-Pierre CHANCEL,  
Mme Catherine MARTIN,  
M. Nasreddine DRIDI,  
Mme Marlène BILLOUX,

**Excusés :**

M. Gabriel RIEU pouvoir Mme Cécile BADUEL

L'an deux mille vingt, le vendredi 27 novembre 2020, le Conseil Municipal de Saint-Martin-Valmeroux, dûment convoqué le 23 novembre 2020, s'est réuni en salle du 1<sup>er</sup> étage de la mairie.

Monsieur Christian FOURNIER, le maire, préside la séance et la déclare ouverte à 20h30.

Les conseillers présents, au nombre de 14 à l'ouverture de la séance, ont atteint le quorum.

### Ordre du jour :

- 1 – « Petites cités de demain » - « Petites cités de caractère » - Étude CAUE
- 2 – Dossier Isotoner – EPF SMAF – Devenir du terrain d'autocross
- 3 – Abribus – Plateforme et modèle
- 4 – Monument aux morts – Classement et travaux
- 5 – Adressage postal
- 6 – Baux de la maison de santé – Infirmières Asalée – Docteur Desgouttes
- 7 – Décision de principe – Implantation de pylône téléphonique
- 8 – Décision modificative n°2 – Budget communal
- 9 – Décision modificative n°3 – Budget communal
- 10 – Décision modificative n°1 – Budget eau potable
- 11 – Tarifs communaux 2021
- 12 – Appel à projet DETR 2021 et Ambition Région
- 13 – Questions diverses

*Monsieur le maire rappelle l'ordre du jour et énonce le pouvoir de Monsieur Gabriel RIEU à l'attention de Mme Cécile BADUEL.*

#### **1- Petites villes de demain – Petites Cités de caractère – Étude C.A.U.E.**

Programme de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

La communauté de communes du Pays de Salers comporte 27 communes appartenant auparavant à trois cantons regroupés autour du nom emblématique de Salers, évoquant une race de vache ancienne et un fromage AOP, ainsi que l'image prestigieuse de l'ancienne cité médiévale au riche patrimoine bâti et de ses grands espaces alentours.

Ce vaste territoire rural s'étend d'est en ouest du Puy Mary, jusqu'à la Dordogne, et il est traversé en son centre du nord au sud par une des routes les plus fréquentées du Cantal, la route départementale n°922, reliant Mauriac à la Préfecture Aurillac.